



HAL
open science

La motte médiévale de Drosnay (Marne) : résultats de deux sondages archéologiques

Vincent Marchaisseau, Jocelyne Deborde, Claire Pilliot, Ingrid Turé

► To cite this version:

Vincent Marchaisseau, Jocelyne Deborde, Claire Pilliot, Ingrid Turé. La motte médiévale de Drosnay (Marne) : résultats de deux sondages archéologiques . *Revue archéologique de l'Est*, 2010, Tome 59-2. hal-01431834

HAL Id: hal-01431834

<https://hal.science/hal-01431834>

Submitted on 28 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue archéologique de l'Est

**Tome 59-2 | 2010
Fasc. 2 - n° 182**

La motte médiévale de Drosnay (Marne) : résultats de deux sondages archéologiques

Vincent Marchaisseau, Jocelyne Deborde, Claire Pilliot et Ingrid Turé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/6450>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2010
Pagination : 669-681
ISBN : 978-2-915544-16-6
ISSN : 1266-7706

Ce document vous est offert par SCD - Université de Bourgogne (Dijon)



Référence électronique

Vincent Marchaisseau, Jocelyne Deborde, Claire Pilliot et Ingrid Turé, « La motte médiévale de Drosnay (Marne) : résultats de deux sondages archéologiques », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 59-2 | 2010, mis en ligne le 06 octobre 2011, consulté le 28 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rae/6450>

© Tous droits réservés

LA MOTTE MÉDIÉVALE DE DROSNAY (MARNE) : résultats de deux sondages archéologiques

Vincent MARCHAISSEAU*,

avec les collaborations de Jocelyne DEBORDE*, Claire PILLIOT**, Ingrid TURÉ*

Mots-clés *Moyen Âge, fossé d'enceinte, bâtiment, site castral, XIII^e-XV^e s.*

Keywords *Middle Ages, ditch, building, moat, fortified site, 13th-15th century.*

Schlagwörter *Mittelalter, Umfassungsgaben, Gebäude, Burg, 13.-15. Jh.*

Résumé *Deux opérations de diagnostic réalisées en 2008 et 2009 ont permis de mettre au jour un segment du fossé d'enceinte d'une motte répertoriée depuis le XIX^e s., ainsi que les restes d'un bâtiment en pierre sur sa partie sommitale. Le fossé a livré un mobilier dont la chronologie est centrée sur le XIII^e s. alors que le bâtiment n'est pas antérieur au XV^e s. Les remaniements ayant affecté ce site sont nombreux. Dès le XV^e s. d'importants travaux de remblaiement et de nivellement semblent modifier l'angle sud-ouest de la motte. Cependant, ce sont les terrassements contemporains qui ont irrémédiablement détruit la plus grande part des vestiges. Seule la basse-cour peut désormais conserver des vestiges médiévaux.*

Abstract *Two preliminary excavations carried out in 2008 and 2009 revealed part of an enclosure ditch belonging to a moat known since the 1800s, along with the remains of a stone building on its top. The ditch contained artefacts dated from around the 13th century, whereas the building is not dated earlier than the 15th century. The site has been affected by many disturbances: as soon as the 15th century, major filling and levelling works seem to affect the south-western angle of the moat; however, recent works destroyed most of the remains. Only the poultry-yard might now hold medieval remains.*

Zusammenfassung *Bei zwei 2008 und 2009 durchgeführten archäologischen Diagnosen konnte ein Abschnitt des Umfassunggrabens einer seit dem 19. Jh. bekannten Motte freigelegt werden, sowie ein Steinbau auf der Bergkuppe. Der Graben hat vor allem Mobiliar aus dem 13. Jh. geliefert, während das Gebäude frühestens im 15. Jh. errichtet wurde. Die Burg wurde mehrfach umgebaut. Bereits im 15. Jh. scheinen umfangreiche Aufschüttungs- und Planierungsarbeiten die Südwestecke der Motte verändert zu haben. Es sind jedoch die modernen Erdarbeiten, die den größten Teil der Überreste unwiederbringlich zerstört haben. Nur in der Vorburg könnten noch mittelalterliche Spuren erhalten sein.*

1. PRÉSENTATION DU SITE

Localisée aux confins des trois départements de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, proche du lac du Der, la commune de Drosnay se situe au cœur de la « Champagne humide ». Le substrat se compose de marnes crayeuses blanchâtres à grises. Ces niveaux se rencontrent immédiatement sous la terre végétale, d'une épaisseur de 30 cm en moyenne.

Les projets de construction d'un lotissement en 2008 (7 000 m²), puis d'un pavillon individuel (2 500 m²) sur le sommet d'une motte en 2009, ont conduit le Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne à prescrire deux diagnostics¹.

1. Ces opérations ont bénéficié du concours de Garance Six et Jocelyne Deborde pour la phase terrain, et de Sophie Lemeunier et Fabrice Avival pour les levés topographiques. Les datations céramiques

* INRAP Grand-Est-Nord, 38 rue des Dats, Centre archéologique, 51520, Saint-Martin-sur-le-Pré.

** INRAP Grand-Est-Nord, 28 rue Fulton, Centre archéologique, 51689, Reims cedex 2.



Fig. 1. Levé topographique de BUR, 1987, p. 62 sur le fond cadastral de 1839.

Cette motte, localisée au centre du village-rue, près de l'église, a fait l'objet de descriptions dès le XIX^e s., notamment par Chalette en 1845 : « [...] près du cimetière est une butte élevée de 10 m, entourée de fossés, et recélant des caves et des fondations » (CHALETTE, 1845, p. 511). Puis, le site a été intégré au recensement réalisé par Michel Bur dans les années 1980 (BUR, 1987, p. 62). Un plan topographique en a alors été dressé et sa description se fait plus précise : « au sommet d'une crête orientée approximativement d'ouest en est, dominant les environs d'une vingtaine de mètres, un dispositif fortifié défendu au nord par la pente naturelle, comprenant à l'ouest un tertre circulaire encore partiellement fossoyé et à l'est un enclos incliné vers le nord, dont le fossé en eau subsiste devant l'église. Le tertre dont le diamètre est de 50 m, s'élève de 2 m au-dessus de l'enclos et à 5 m au-dessus du fond marécageux de son fossé. L'enclos qui lui sert de dépendance, dessine un espace triangulaire de 80 m de côté environ » (*ibid.*, p. 63).

Toutefois, plusieurs indications manquent entre ces deux dates. En effet, le cadastre de 1839 représente une motte complète alors que la rue des Forêts, bordant aujourd'hui le site à l'ouest, a subi une rectification dont la conséquence a été de gommer le tracé du fossé d'enceinte (fig. 1). L'église paroissiale Notre-Dame qui jouxte le fossé de la basse-cour est à pans de bois et date du XVII^e s.

L'étude des fonds d'archives de Troyes et de Châlons a révélé la pauvreté des sources écrites concernant ce site fortifié. La lignée de seigneurs éponyme apparaît en 1114 avec Achard (*miles de Droennai*, Arch. Dép. Marne, D 23), familier du comte de Champagne ; son fils Olivier est reconnu seigneur du lieu, dès 1157 (*Oliverus, dominus de Droonay*, LALORE, 1878, p. 16). En revanche, la motte n'est jamais distinctement citée dans les archives. Le rôle des fiefs sous la régence de Blanche d'Artois, en 1274-1275, mentionne deux sites dont l'un doit être la motte et le second la maison-forte, encore perceptible de nos jours au sud de la RD 58 (fig. 1) : *C'est ce que Colin de Dronnay, escuiers, tient de ma dame la roïne de Navarre; c'est à scavoir ma meson de Dronay, et prez, et terres gaignables, et vignes, et 1 moulin et 1 estanc. [...] C'est li fiez que messire Oudarz d'Aunoy, chevalier, tient de ma dame la roïne: sa meson de Dronay, et ce qu'il i a en boiz, en prez, et en terres gaignables, et en joustice, en ban seur la soie chose, sauf le fié qu'il tient de mon signor Jehan Noeroie,*

sont dues à Jocelyne Deborde. Le dessin du mobilier a été réalisé par Jocelyne Deborde et Ingrid Turé. Enfin, Claire Pilliot a mené les recherches en archives.

et si muet en la chaterie de Ronay (LONGNON, 1901, p. 316 et 409). Drosnav disparaît des textes aux XIV^e et XV^e s., pour ne réapparaître qu'au XVI^e s. Le nom d'un seigneur de Drosnav apparaît un peu plus tard : il s'agit de Léon de Vauveray, écuyer, seigneur d'Aulnay et de Drosnav, bailli et capitaine au comté de Rosnay (XVII^e s., Arch. Dép. Aube, G 535). Enfin, en 1657, le site est ravagé par les troupes françaises et étrangères : *le bestail qui fut refugié en la maison seigneuriale dudit lieu pillé le village et la maison du sieur curé qui auroit esté contraint de s'enfuyr et sauver en chemise [...]* (Arch. Dép. Aube, G 624).

2. LE FOSSÉ D'ENCEINTE

La première intervention, en 2008, a permis de retrouver un segment du fossé d'enceinte, dans l'angle oriental de la parcelle (fig. 1 à 3, fossé 1, sondage 7). Le fossé ayant été reconnu sur seulement 4 m de large, le fond, dont la profondeur minimale est de 1,30 m, n'a pu être atteint en raison de la limite d'emprise. Le profil montre clairement deux phases de creusement aux comblements bien distincts. Un premier contour, en cuvette assez marquée, a livré peu de mobilier (creusement 2, niveaux 3 à 5 de la fig. 3). Dans un second temps, le fossé est recreusé et adopte un profil en cuvette très évasée (creusement 6, niveaux 7 à 9). Les niveaux 7 et 8, très organiques, ont fourni l'essentiel des 94 tessons récoltés (15 bords, 25 fonds et 7 anses) ; la céramique livre ici une datation homogène, centrée sur le XIII^e s. (pichets à col évasé cannelé, fragments de couvre-feu, décors de glaçure verte mouchetée et de flammules peintes de couleur brun-orangé). En revanche, plusieurs tessons datant des X^e-XII^e s. pourraient être résiduels et provenir de la première phase d'utilisation du fossé. Quelques tessons en surface sont plus tardifs (XV^e s.). Le mobilier métallique se compose de deux carreaux d'arbalète (type K de SERDON, 2005, p. 107), d'un fer de bêche et d'un élément d'applique en alliage cuivreux. Enfin, les tuiles étaient très nombreuses sur l'ensemble de la stratigraphie (plus de 6 kg récoltés) : bien que très fragmentées, la plupart sont plates et présentent un trou de fixation de grand diamètre (1 cm) ; les autres exemplaires sont des tuiles couvrantes et courantes présentant une excroissance facettée et lissée (fig. 8). La position de cet ergot détermine leur identification : placé sur le bord pour les tuiles courantes et à quelques centimètres pour les tuiles couvrantes (HUNOT, GUÉRIN, 2007, p. 239).

Ce fossé s'accorde avec ce que l'on connaît de ce type de structure pour les petites mottes féodales dans

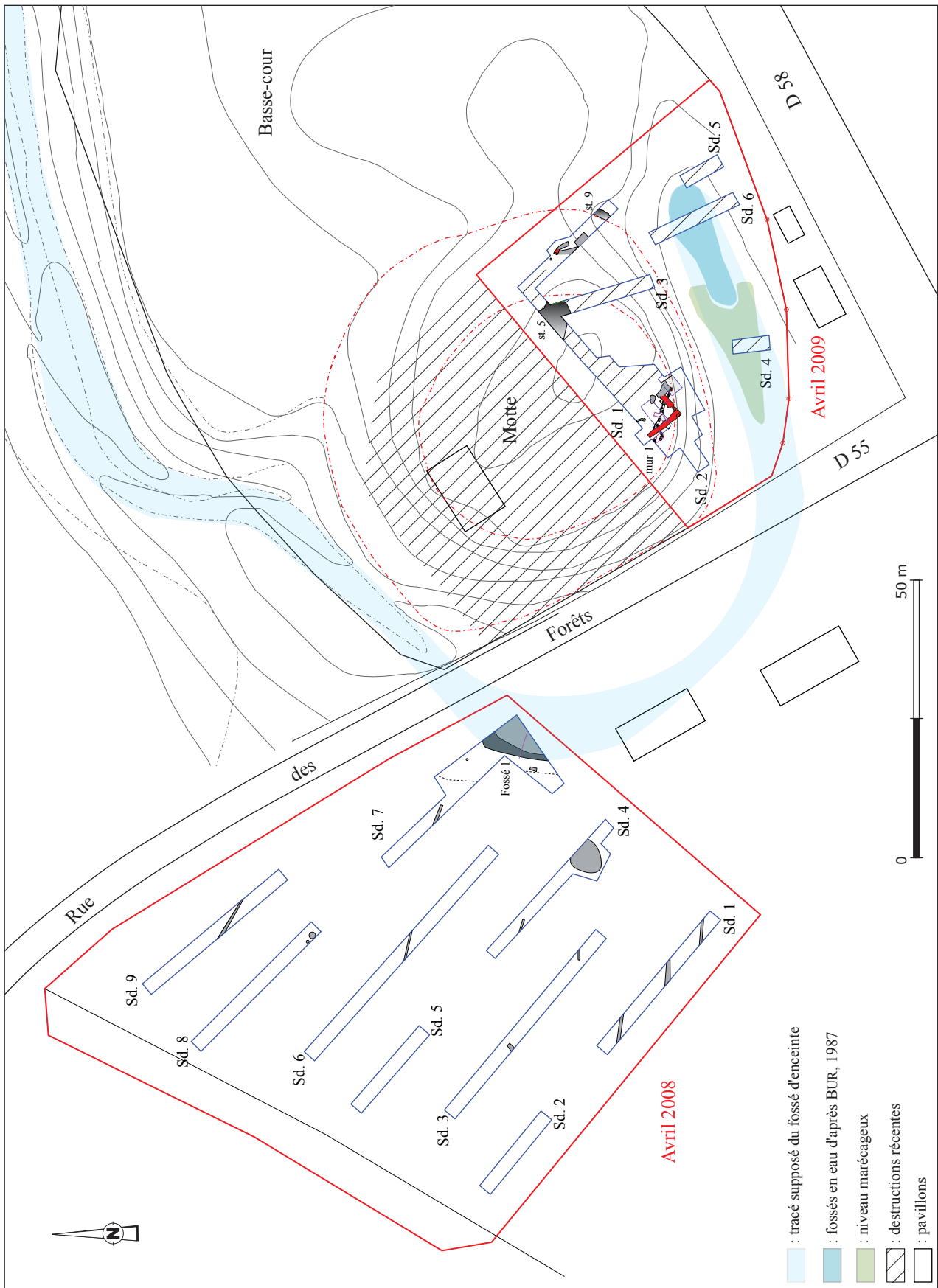


Fig. 2. Plan général des deux diagnostics et levé topographique de BUR, 1987, p. 62.

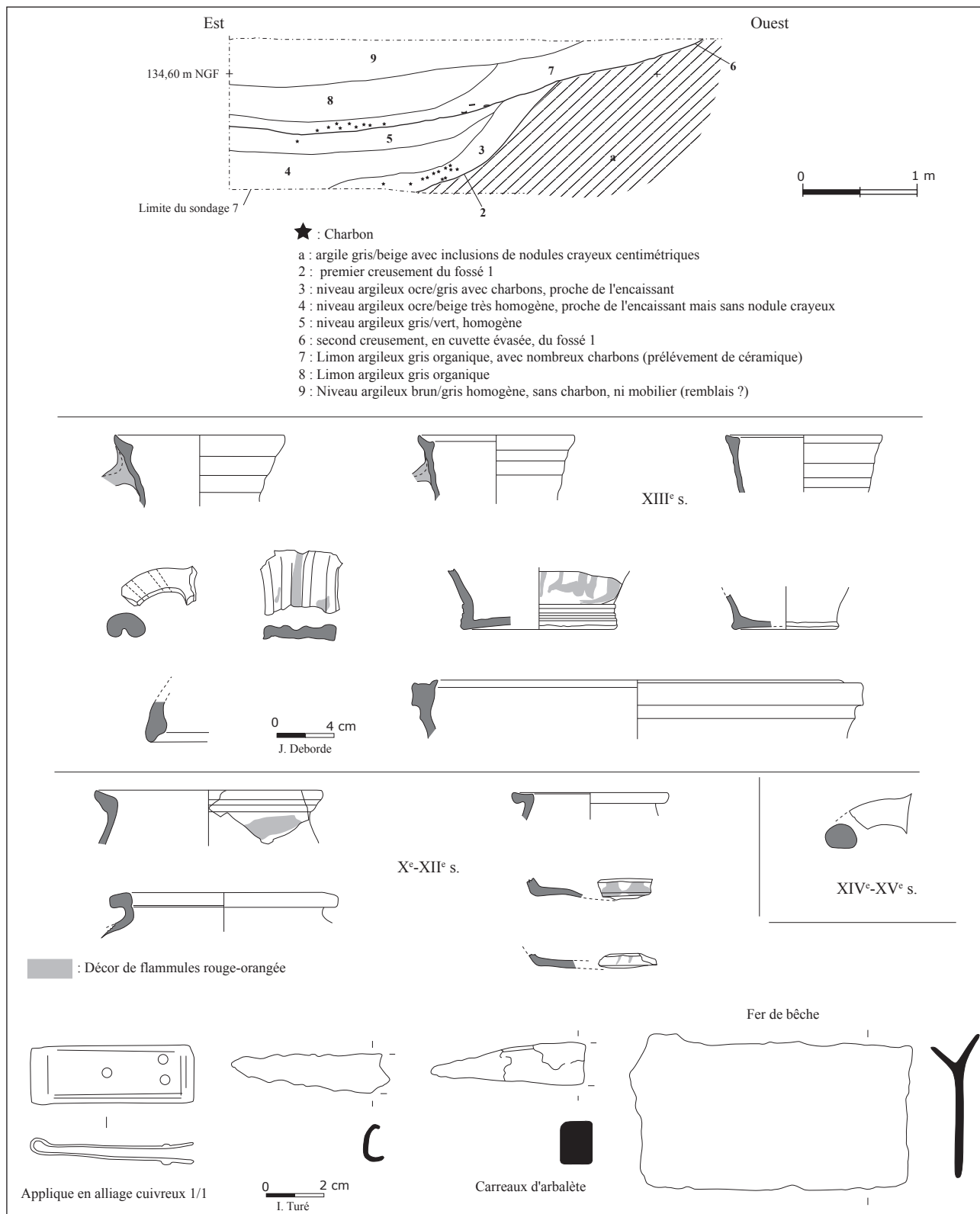


Fig. 3. Coupe du fossé 1, sondage 7 (avril 2008) et mobilier associé.

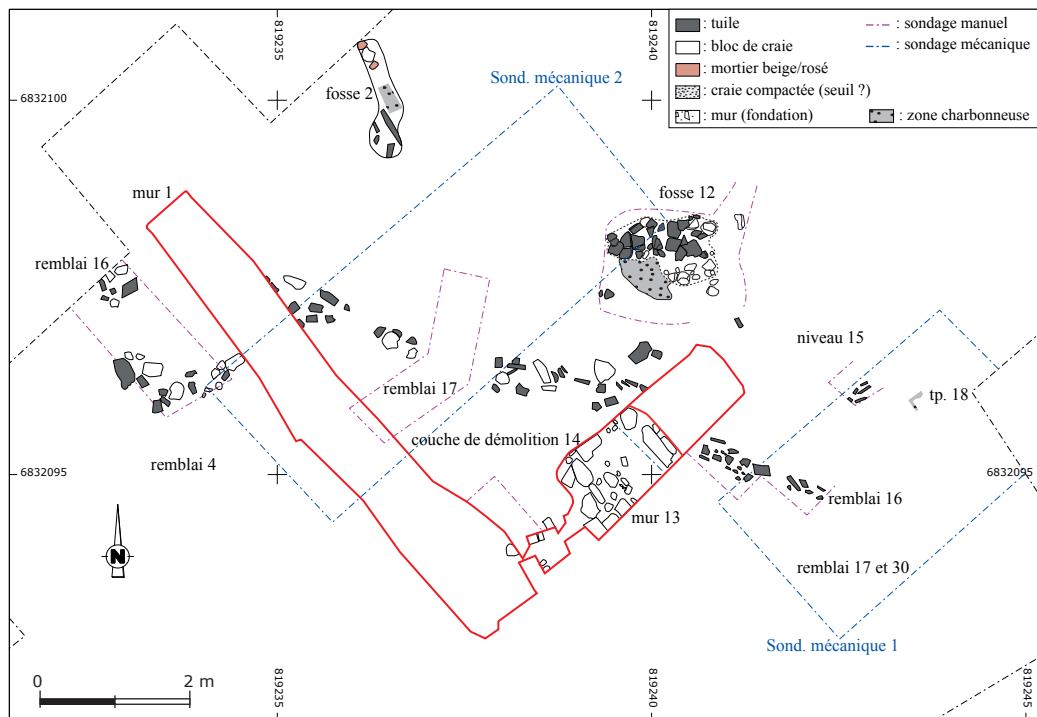


Fig. 4. Plan du bâtiment de la fin du Moyen Âge, sondage 1 (avril 2009).

la région, notamment celle de Vanault-le-Châtel (BUR, 1979, p. 181 : fossé de 8 m de large pour une profondeur de 2 m).

3. LES VESTIGES SUR LE SOMMET DE LA MOTTE

Lors de l'intervention d'avril 2008, nous avons pu constater l'importance des destructions affectant la motte et ses alentours immédiats. Deux pavillons étaient déjà installés en tout ou en partie sur le tracé supposé du fossé. De plus, dans le courant de l'année 2008, une maison a entamé directement le flanc nord de la motte ; une coupe laissait voir un escalier ou un mur de soutènement avec un important niveau de tuiles et de blocs de craie taillés. Enfin, le dépôt d'un permis de construire sur la dernière parcelle non touchée au sommet de la motte a entraîné le diagnostic d'avril 2009. Celui-ci a permis de connaître l'ampleur des destructions d'époque contemporaine et a révélé une partie d'un bâtiment de la fin du Moyen Âge. Ce dernier a fait l'objet d'un nettoyage le plus exhaustif possible sur une superficie d'environ 100 m² ; il est apparu immédiatement sous le niveau de terre végétale.

3.1. Le bâtiment médiéval et les structures associées

Localisé au sud-ouest de la partie sommitale (fig. 2, sondage 1 du diagnostic d'avril 2009), le bâtiment n'est pas connu dans son intégralité puisque seuls deux murs ont été retrouvés (murs 1 et 13, sondage 1 du diagnostic d'avril 2009, fig. 4). Ils dessinent l'angle d'un bâtiment en pierre dont les fondations en craie sont conservées sur environ 7 et 3 m de long, d'orientation nord-ouest/sud-est pour le mur 1. Leur épaisseur est comprise entre 0,80 et 1 m, pour une profondeur maximale de 0,40 m. Les blocs de craie présentent parfois des traces de bretture ou de gradine, typiques de la fin du Moyen Âge. Le liant est une argile brune homogène et compacte, ayant probablement fait l'objet d'un tri et d'un tamisage avant sa mise en place (absence de fraction fine). Le mobilier provenant du nettoyage de ces deux structures se résume à quatre tessons dont deux bords en bandeaux ayant subi l'action du feu (XII^e-XIII^e s.). La présence d'une anse en pâte rouge avec glaçure laisse envisager une datation plus large, allant jusqu'au XV^e s. (fig. 5).

La couche de démolition 14, dans l'angle des murs 1 et 13, provenant de la destruction du bâtiment, a

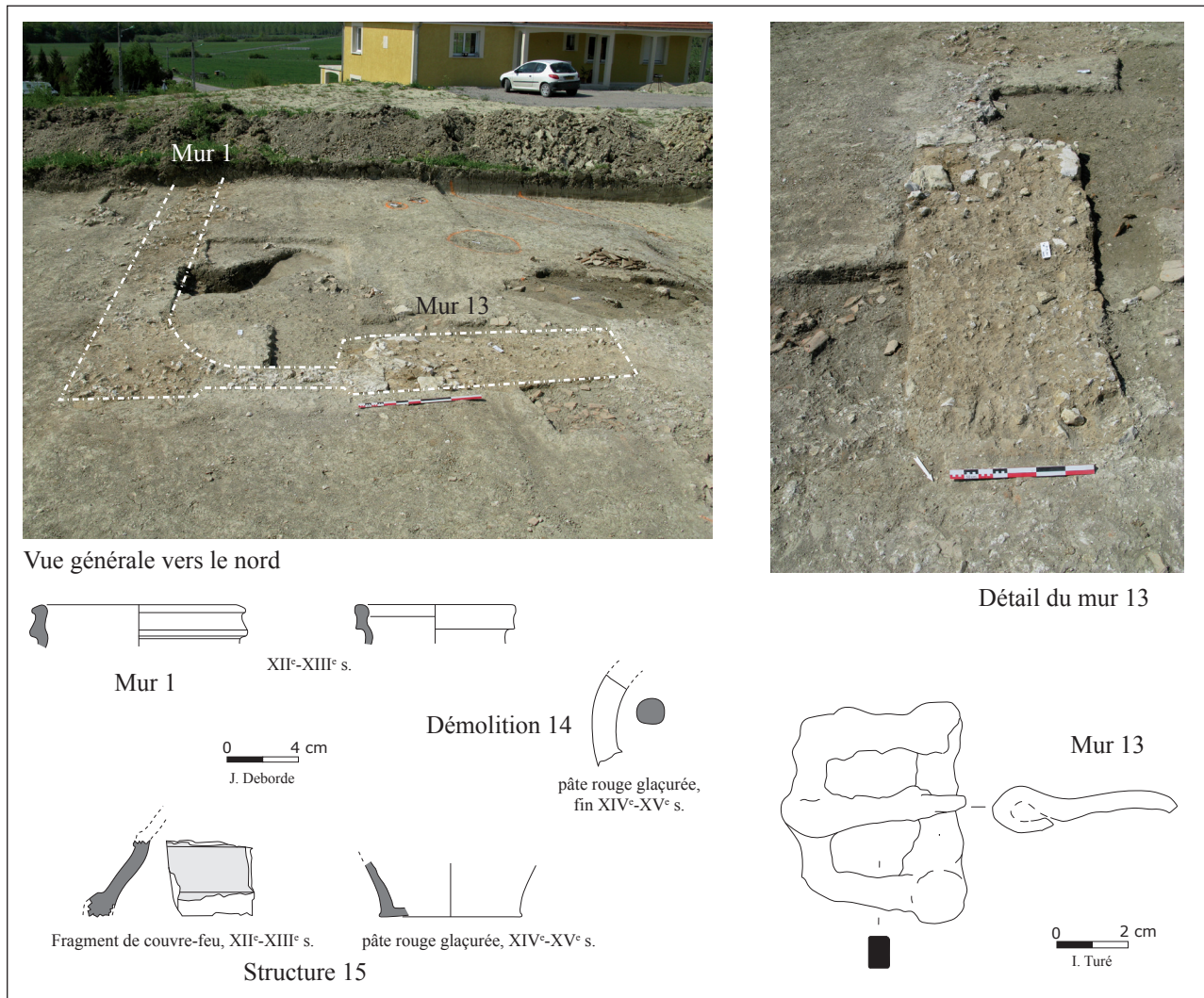


Fig. 5. Vues du bâtiment de la fin du Moyen Âge et mobilier associé.

livré de nombreuses tuiles dont la facture est semblable à celles retrouvées dans le fossé d'enceinte (tuiles plates comprenant un trou de fixation). Bien que le mobilier soit indigent (3 NR), les XIV^e et XV^e s. peuvent être envisagés comme datation (une anse en pâte rouge glaçurée).

Les structures associées à ce bâtiment sont au nombre de quatre. La structure 2 est une petite fosse allongée (1,75 x 0,25 m), dont le comblement présente une zone charbonneuse au centre, délimitée, semble-t-il, par des tuiles implantées de manière verticale et par quelques blocs de craie mêlés à du mortier rose. La structure 12 se présente comme une concentration de tuiles plates empilées sur deux niveaux et subissant un pendage vers le nord-est. Des blocs de craie et une zone charbonneuse délimitent la structure vers le sud-ouest (1,20 x 0,60 m ; profondeur 0,32 m, fig. 6). Nous

retrouvons un mobilier céramique hétérogène : deux tessons datent du XI^e-XIII^e s. (le haut d'un pot globulaire et un fragment de fond lenticulaire) tandis que deux autres sont en usage entre le XIII^e et le XV^e s. (un morceau de panse cannelée avec peinture orange et un fond de petite bouteille en pâte claire à engobe extérieur ocre jaune). Cette structure semble être un foyer construit qui se serait effondré. Toutefois, sa relation avec le mur 13 et le niveau 15 n'étant pas très nette, il est difficile de recalculer chronologiquement ces structures. Le niveau 15 englobe plusieurs éléments hétérogènes mais tous évoquent un niveau de circulation (fig. 4 et 5). Un niveau très compact borde le mur 13 au nord-est et paraît se terminer à son contact. Il forme une zone rectangulaire constituée de petits cailloux de craie. Cette partie se développant de part et d'autre du massif 13, il est séduisant de l'interpréter comme un

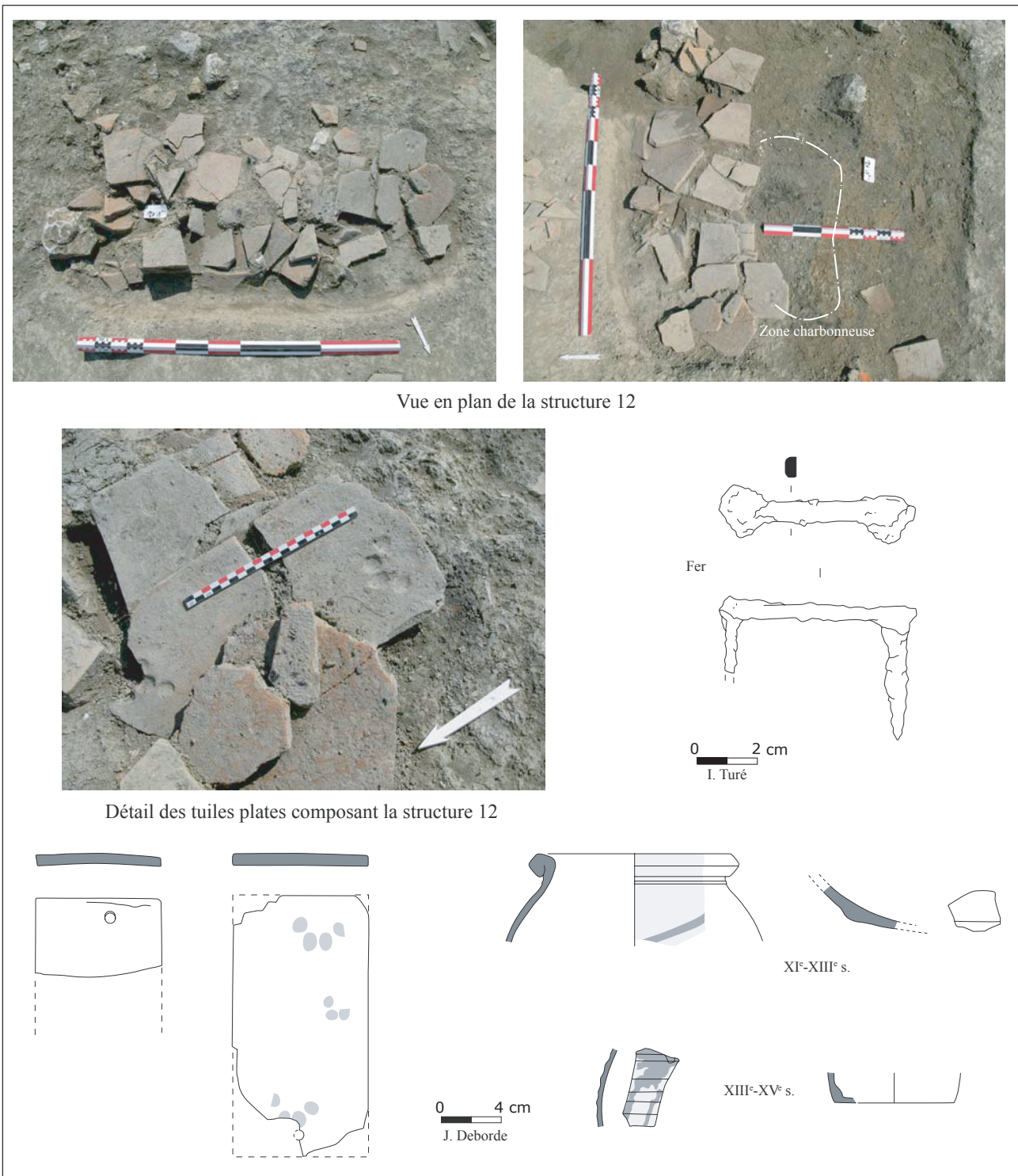


Fig. 6. La structure 12 (foyer ?), sondage 1 (avril 2009).

seuil. Autour, une strate moins homogène contient des blocs de craie plus importants et de nombreux fragments de tuiles (absente de la première zone). Ces différents éléments ne dépassent pas 0,20 m d'épaisseur. Le mobilier céramique récolté lors du nettoyage s'avère

à nouveau diachronique avec un bord de couvre-feu du XII^e-XIII^e s. et un fond à pâte rouge glaçurée du XIV^e-XV^e s. (fig. 5). Enfin, à l'extrémité est du niveau 15, une couche de charbon semble dessiner l'empreinte d'un poteau quadrangulaire (tp. 18, fig. 4).

3.2. Les niveaux de remblais sous-jacents au bâtiment

Deux coupes mécaniques ont été pratiquées sous le bâtiment ; l'une à l'intérieur de l'édifice, la seconde à l'extérieur, recoupant le niveau 15 (fig. 4). Le temps imparti ne nous a pas permis de procéder à des sondages profonds et la puissance totale des niveaux de remblais reste malheureusement inconnue.

La structure 16 paraissait dessiner une ligne oblique recoupée par les fondations du bâtiment (fig. 4). Cette structure linéaire concentrait un fort pourcentage de tuiles et de blocs de craie par rapport au remblai 4 et à la couche de démolition 14. Les coupes ont démontré qu'il s'agit d'un simple remblai (R 16) et non d'un drain comme l'on pouvait s'y attendre dans un premier temps (fig. 7). L'ensemble des unités stratigraphiques antérieures à ce niveau 16 a également été interprété en tant que remblais (numérotés R 17 et R 30) ; leur puissance dépasse 1,40 m. Le sondage mécanique 1 a révélé un creusement sur lequel aurait été construit le bâtiment : les strates 17.1 à 17.9 (fig. 7, creusement 27) forment une limite à fond irrégulier et bord oblique côté nord-est, reposant sur un niveau argileux stérile en mobilier (US 26). L'unité 25, une argile grise contenant des poches d'argile orangée, semble résulter d'une action anthropique par la présence de quelques micro-litages. Nous pourrions être en présence d'un remblai lié à la construction de la motte (semblable au remblai 30 ?). Aucun mobilier n'était présent pour avancer une datation de ce niveau.

La coupe mécanique 2 est plus délicate à interpréter (fig. 7). Les deux relevés, dans leur partie sud-ouest, montrent un pendage des couches identique à celui observé dans la coupe mécanique 1. Le côté nord-est (coupe 2.1) paraît plus complexe : les strates 31.1, 31.2 et 32.1, 32.2 semblent appartenir à deux fosses qui seraient recoupées par le creusement 27 et le niveau de remblai 17 (F 33 et F 34). Ce dernier, semblable aux couches de la coupe mécanique 1, participerait à un remblaiement important, en préalable à la construction du bâtiment en pierres ; peut-être une plate forme créée contre le flanc de la motte.

Bien qu'hétérogènes dans leur composition, les différents niveaux de remblais semblent contemporains : le mobilier récolté, tant au niveau de la surface de la structure 16 que dans les deux coupes mécaniques et jusqu'à plus d'1 m de profondeur, se rapporte au XIV^e-XV^e s. (tessons à pâte rouge glaçurée). Les fragments de tuiles étaient particulièrement nombreux et seul un échantillonnage fut réalisé ; nous retrouvons les tuiles à tenon facetté déjà mises au jour dans le

fossé d'enceinte en 2008. Deux briques complètes ont également été découvertes (fig. 8). Il subsiste cependant un problème d'interprétation pour les niveaux 30.1 à 30.5 des coupes 2.1 et 2.2. Présentant un profil plan, ce pourrait être également un remblai (R 30) dont la datation est identique aux niveaux 16 et 17 (XV^e s. : tesson en pâte claire grise avec un engobe ocre-jaune ; tesson en pâte rouge glaçurée).

L'ensemble des remblais 16, 17 et 30 paraît donc bien en liaison avec le bâtiment de la fin du Moyen Âge et pourrait précéder de peu sa mise en place. Il s'agirait d'une modification en profondeur de la motte, au moins dans cette zone, pouvant faire suite à la destruction de constructions antérieures (d'où la présence de mobilier résiduel du XII^e-XIII^e s.). La chronologie de l'édifice lui-même peut donc être suggérée par ces phases de remblaiement. Une construction dans le courant du XV^e s. paraît probable. Sa destruction doit intervenir peu de temps après, car cette zone ne possédait aucun indice postérieur à ce même siècle. Seul l'angle nord-est de la parcelle sondée a livré des structures de la période moderne (murs, fosses, niveau de démolition... du XVI^e-XVII^e s.) témoignant d'une continuité de l'occupation du site jusqu'à une période avancée. *In fine*, le bâtiment médiéval pourrait avoir eu une durée de vie courte, moins d'un siècle probablement. Les données paraissent trop lacunaires pour déterminer sa fonction.

3.3. Les destructions récentes

En dehors des éléments que nous venons de décrire, très localisés en regard de la surface totale diagnostiquée, le reste de la parcelle a fait l'objet d'un terrassement systématique ayant entraîné la destruction irrémédiable des niveaux archéologiques. Cette destruction ne remonte pas à une période où la sauvegarde patrimoniale et archéologique n'existait pas, mais aux trois dernières années seulement. La partie sommitale a subi un arasement par engin pousseur (bull) et un colmatage des fossés en contrebas. En effet, les sondages 4 à 6 d'avril 2009 n'ont pas permis de retrouver les fossés en eau présents sur le plan de M. Bur (BUR, 1987, p. 62, voir fig. 1 et 2) ; seuls des remblais argileux et des couches de destruction récents ont été appréhendés (fig. 9). La structure 9 du sondage 1 se présentait sous la forme d'une ligne courbe pouvant évoquer un fossé (fig. 2). Il s'agit en réalité de terre végétale marquant l'ancien talus de la motte, la limite de la partie sommitale telle que topographiée avant 1987 (plan non légendé malheureusement). Au sud de cette limite, plus aucun niveau ne semble en

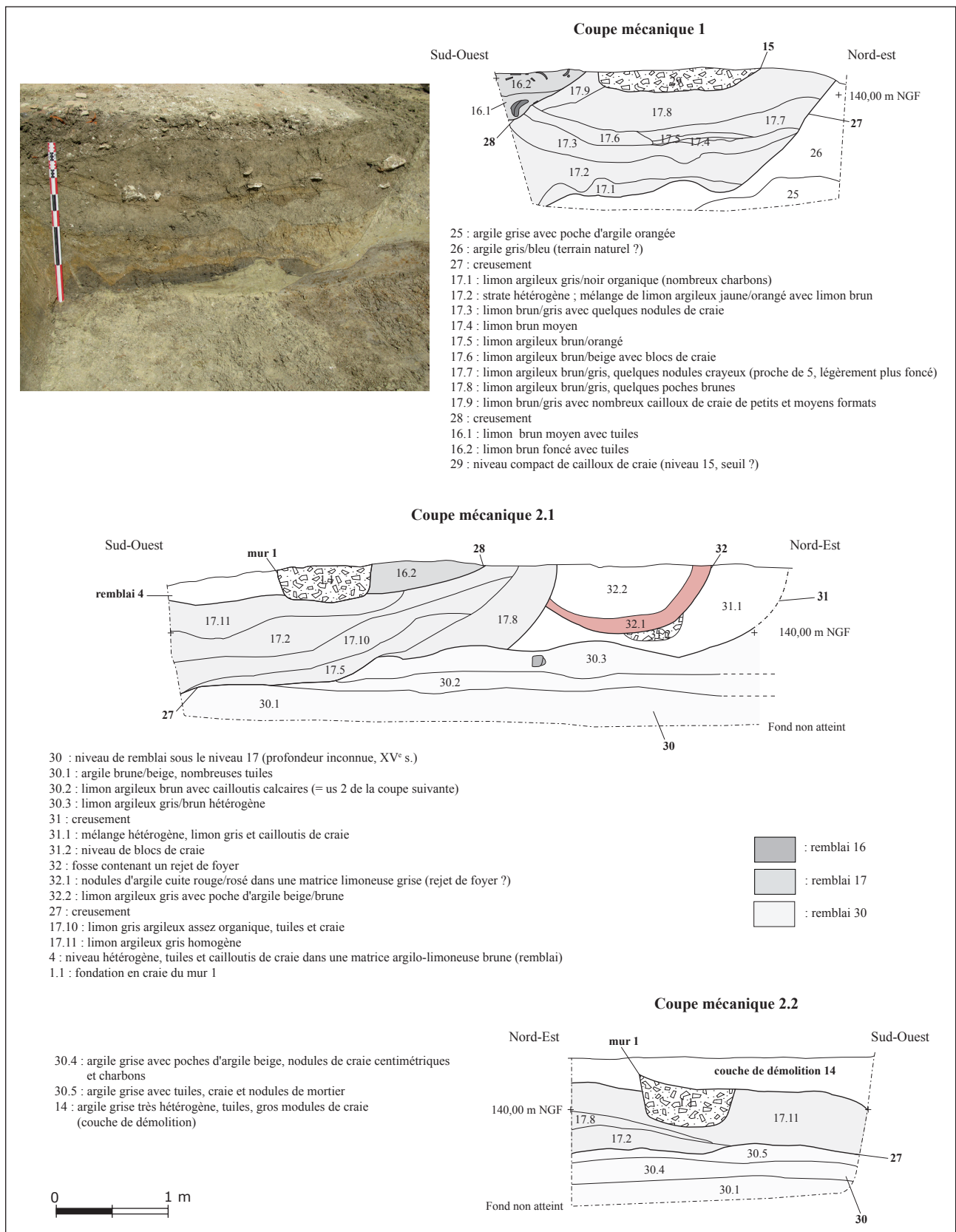


Fig. 7. Coupe des niveaux de remblais 16, 17 et 30, sondage 1 (avril 2009).

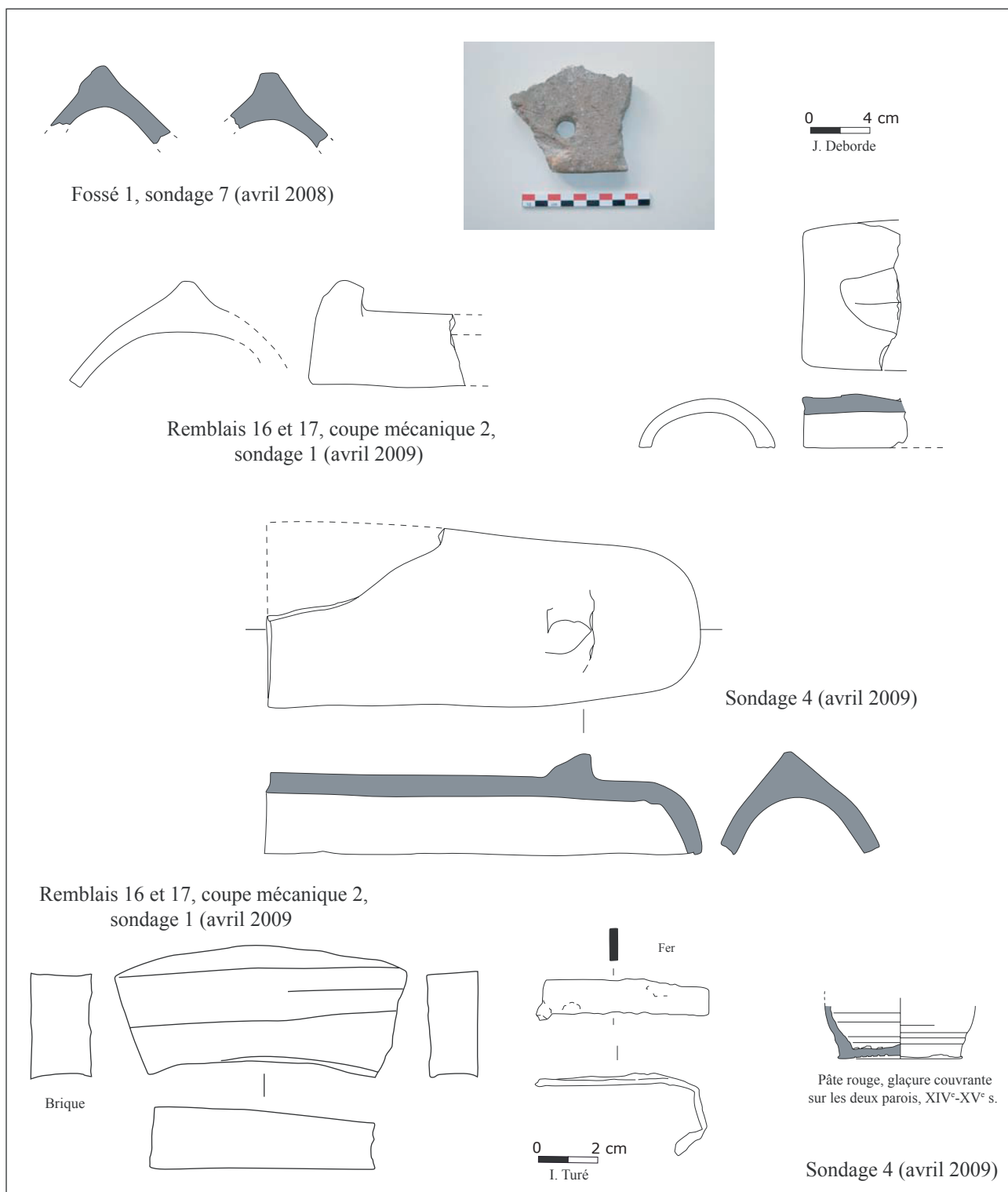


Fig. 8. Les tuiles prélevées lors des deux diagnostics et le mobilier associé.

place. Ainsi, le sondage 6 a permis de mettre en évidence le profil antérieur de la motte (fig. 9 en bas) : la terre végétale est alors apparue à 1,70 m sous le niveau actuel. Au-dessus, comme pour les niveaux 5

et 6 de la coupe de la structure 9, nous sommes en présence de remblais contemporains sans décapage préalable de la terre végétale. La différence chronologique observée dans le mobilier, certes indigent mais

servation des structures décrites, bien que tronquées par des destructions contemporaines, laisse entrevoir l'espoir de vestiges conservés de manière complète et

sans modification au sein de la basse-cour. Souhaitons que celle-ci fasse dorénavant l'objet d'une surveillance étroite.

Bibliographie

- BUR M., 1979, « Vanault-le-Châtel (Marne), le Château », *Archéologie Médiévale*, t. 9, p. 181.
- BUR M. éd., 1987, *Vestiges d'habitat seigneurial fortifié en Champagne centrale*, Inventaire des sites archéologiques non monumentaux de Champagne, IV, Reims, ARERS, 149 p. (*Cahiers des lettres et sciences humaines de l'Univ. de Reims*, 4).
- CHALETTE J., 1845, *Précis de la statistique générale du département de la Marne*, Châlons, Impr. Boniez-Lambert, 608 p.
- HUNOT J.-Y., GUÉRIN J., 2007, « Couvertures de tuiles creuses du XII^e siècle et charpentes médiévales en Anjou », *Bull. Monumental*, t. 165-3, p. 235-248.
- LALORE Ch. (Abbé), 1878, *Cartulaire de l'abbaye de La Chapelle-aux-Planches; Chartes de Montierender, de Saint-Etienne et de Toussaints de Chalons, d'Andecy, de Beaulieu et de Rethel*, Paris, Thorin, 380 p. (*Coll. des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, 4).
- LONGNON A., 1901, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361*. T. 1: *Les fiefs*, Paris, Impr. Nationale, LIV-809 p.
- RENOUX A., 2008, « De la motte à l'hébergement fossoyé: étude de cas manceaux (X^e-XVI^e siècle) », in: LALOU É., LEPEUPLE B., ROCH J.-L. éd., *Des châteaux et des sources: archéologie et histoire dans la Normandie médiévale, Mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard Hélicher*, Mont-Saint-Aignan, Publ. des Universités de Rouen et du Havre, p. 161-185.
- SERDON V., 2005, *Armes du diable: arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 335 p. (*Coll. Archéologie et culture*).